

Denrées alimentaires—Comité

On sait que les prix des aliments ne cessent de monter. Au cours des deux dernières années, la hausse des aliments mesurée par l'indice des prix à la consommation a été de 17 p. 100. Dans l'évaluation des tendances pour 1973 qu'elle faisait à la fin de 1972, l'Organisation de coopération et de développement économique signalait qu'au Canada la perspective des prix était inquiétante. D'après cet organisme, les prix qui affichaient déjà des hausses étaient le présage d'une inflation généralisée. Le comité que nous allons former ne devra pas oublier ces avertissements de l'OCDE.

L'autre jour, nous avons été heureux d'entendre le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Lalonde) annoncer que nous pouvions nous attendre à une hausse substantielle des pensions. Mais à quoi servira de hausser les pensions de vieillesse ou n'importe quelle autre pension, si nous ne faisons rien pour empêcher que ces hausses ne soient aussitôt englouties par d'autres augmentations dont la plus grave est celle des denrées alimentaires? Nous devons protéger le niveau de vie des Canadiens. Autrement, le fait de relever les pensions n'est qu'une farce, que pure futilité; autant essayer de remplir le tonneau des Danaïdes. Ce que la plupart des Canadiens veulent, d'un bout à l'autre du pays, c'est que le coût de la vie se stabilise tant soit peu, et à un niveau abordable.

Le ministre a fait remarquer que la dernière étude des prix remonte à six ans. En fait, il y a près de sept ans que ce comité entamait son étude des prix des aliments. Quels résultats cette enquête a-t-elle donnés à l'époque?

M. Howard: Basford est entré au cabinet.

Mme MacInnis: Elle a eu quelques effets secondaires, mais elle a surtout amené la création du ministère de la Consommation et des Corporations, encore que je déplore toujours qu'on ait accolé celles-ci à celle-là. On a aussi adopté certaines mesures de sécurité, que je ne critique pas. Elles étaient nécessaires dans les domaines des médicaments, du vêtement et des substances dangereuses. Nous avons aussi fait quelque chose en ce qui concerne les emballages et les étiquettes ainsi que les plaintes des consommateurs. Mais nous n'avons pris aucune mesure concernant le prix des denrées alimentaires, malgré l'ultime recommandation de ce comité dont j'ai eu l'honneur de faire partie, demandant que le comité mixte des prix de crédit à la consommation continue d'examiner la concentration observée dans l'industrie alimentaire. Aucune suite n'a été donnée à cette recommandation depuis le jour d'avril 1967 où nous avons déposé notre rapport. J'estime que c'est du travail demeuré en plan. C'est de là que nous partons, c'est de là que nous devons entreprendre notre enquête.

Au cours des années, certains d'entre nous ont essayé d'en faire l'application. En juin dernier, les anciens s'en souviendront, bien que disposant de très peu de temps, le NPD a tenté d'obtenir que le gouvernement institue un comité parlementaire spécial pour étudier la question du prix des denrées alimentaires. A cause du manque de temps, l'enquête ne pouvait être poussée à fond. Toutefois, elle aurait pu produire certains effets. Mais le gouvernement s'en est complètement défendu. Le gouvernement a évoqué toutes sortes d'excuses, prétendant que le prix des denrées alimentaires suscitait un phénomène universel échappant à notre contrôle. Le ministre de la Consommation et des Corporations à l'époque déclarait que la hausse des prix des denrées alimentaires ne marquait une courbe que depuis un à deux mois et qu'il n'était pas judicieux d'appliquer des mesures radicales avant que la

situation se stabilise. Le ministre des Finances (M. Turner) a prétendu que la hausse du prix des denrées alimentaires était due aux mauvaises récoltes. Nul doute que ce sont là des facteurs, mais ils n'expliquent pas entièrement pourquoi le prix des denrées alimentaires est monté en flèche.

De nouveau, les consommateurs nous demandent de voir à la réduction des prix des denrées alimentaires et le gouvernement nous déclare, comme dans d'autres cas, qu'il est prêt à nous entendre. J'espère que c'est parce que le comité qu'on propose de constituer éprouvera la réceptivité, l'ingénuité et l'habileté des députés des deux côtés de la Chambre. Il existe des cyniques à la Chambre qui croient que le comité ne sera qu'un écran de fumée. D'autres disent: «Vous ne pouvez pas contrôler le prix des aliments. C'est idiot de le croire.» D'autres croient que les agriculteurs seront choisis et mis au pilori de la même façon que la Commission des prix et des revenus a choisi les salariés et les a blâmés. En passant, j'aimerais souligner que plus tard on a découvert que les règlements de salaires ont eu très peu d'effet dans l'ensemble.

D'autres députés ont peur que les contribuables souffrent. Au-dessus de tout cela, la propagande mellifère des différentes entreprises de l'industrie alimentaire qui nous disent que nous vivons dans le meilleur des mondes, nous crient qu'elles sont presque en faillite en prétendant que leurs bénéfices sont très bas et nous implorant de les laisser tranquilles. Un représentant des media de diffusion me posait l'autre jour la question suivante: «Qu'est-ce qui vous fait croire que l'enquête proposée sur les prix des aliments donnera de meilleurs résultats qu'en 1967?» Il y a une ou deux raisons à cela, monsieur l'Orateur. Tout d'abord, nous sommes encore plus près qu'il y a six ans d'un contrôle par le monopole et la dictature de la part des conglomérats qui dirigent l'industrie alimentaire au Canada. Deuxièmement, plusieurs pays ont mis à l'épreuve chez eux des moyens de contrôler les prix des aliments et autres. Il n'y a plus moyen de dire que la chose est impossible, que personne ne l'a entreprise.

Je faisais allusion aux efforts de trois pays que nous connaissons bien—la Suède, les États-Unis et la Grande-Bretagne. La Suède a instauré ses mesures de contrôle en 1970, les États-Unis en 1971 et la Grande-Bretagne en novembre dernier seulement. Il y a quelques différences dans la façon dont ils s'y sont pris. Leurs méthodes ont eu leurs déficiences comme leurs échecs. On les a violemment critiquées du dehors comme du dedans. Aucun de ces pays n'est entièrement satisfait du résultat des mesures qu'il a prises et pourtant, je tiens à le signaler à la Chambre, pas un d'entre eux ne renonce à son projet. Une fois engagés dans cette voie, ils savent qu'il leur faut poursuivre. Bien qu'ils aient dû modifier et varier leurs tactiques et leurs moyens d'action, pas un seul d'entre eux ne compte se passer maintenant de l'instrument précis de contrôle comme celui que nous proposons pour régir les prix et revenus au pays, et que notre parti a proposé il y a trois, quatre et même cinq ans, à l'époque où des gens faisaient la sourde oreille. Mais ils veulent bien maintenant nous prêter un peu l'oreille, étant donné que les circonstances l'exigent.

• (1550)

Nous devons aussi, au Canada, faire nos premiers pas, nous ne pouvons pas être l'exacte réplique de tous ces pays. Nous n'avons pas encore trouvé les solutions, mais nous devons établir nos propres modèles et explorer le terrain. Car nous avons nos propres problèmes, par exem-